

ARCHIVE

Le syndicat Sud éducation 04 organise un stage de formation syndicale au Collège Gassendi de Digne-les-Bains les jeudi 14 et vendredi 15 juin 2018 de 9 h à 17 h.

Les pédagogies alternatives

- En quoi s'engager dans cette démarche est-il un acte militant ?
- Comment commencer ?
- Dans le 1^{er} et dans le second degré ?



1. Des plénières

- Petit historique des différents courants pédagogiques
- Liberté pédagogique

2. Des ateliers autogérés

- N'hésitez pas à préparer quelque chose, à amener votre matériel de classe, vos documents et vos questionnements.
- partage de pratiques

3. Des intervenants de terrain de l'ICEM et de l'OCCE

Nous accueillerons Chris Harison et Michel Mulat (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne), ainsi que José Lejeune (Organisme Central de Coopération à l'Ecole).

4. Projection

- *Une journée dans la classe de Sophie* de Jean-Marc Therin et Claire Lebrun

5. Troc de trucs

- Un espace sera ouvert durant tout le stage pour partager nos documents, notre matériel de classe. Des ordinateurs seront disponibles, amenez votre clé USB !

Pour vous inscrire, deux étapes :

1. Envoyer un mail à Sud éducation 04 pour prévenir de votre inscription à admin@sudeduc04.org
2. Recopier notre modèle de lettre d'inscription au stage et l'envoyer à votre IEN (1^{er} degré) ou au chef d'établissement (2nd degré). Si votre supérieur vous demande autre chose (convocation, autorisation d'absence à remplir, ...), **il se trompe !** Pour tout soucis avec la hiérarchie, **contactez-nous**.

Stages et formations syndicales

Tous les personnels peuvent y participer sur leur temps de travail et sans perte de salaire. La demande de congé est à déposer à son supérieur hiérarchique un mois à l'avance (**avant le 11 mai 2018**).

Modèle de demande :

A.....Le.....

Pour le premier degré M./Mme le/la DASEN
s/c de l'IEN

Pour le second degré M. le Recteur
s/c du chef d'établissement

Mme/M. (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84- 474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 18 et 19 janvier 2018 à Créteil, sous l'égide du CEFI Solidaires, 144, Bd de la Villette, 75019 Paris.